

# Gestion du RNE

## 🔍 CONTEXTE

- >> La Loi PACTE du 22 mai 2019 a instauré la création d'un registre unique des entreprises : le Registre National des Entreprises (RNE)
- >> Ce registre centralise désormais l'ensemble des données issues des anciens registres : Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ; Répertoire des Métiers (RM) ; Registre Spécial des Agents Commerciaux (RSAC) ; Registre des Acteurs Agricoles (RAA)
- >> Accessible sur data.inpi.fr, le RNE (Registre National des Entreprises) constitue désormais la seule base officielle recensant les informations juridiques des entreprises françaises
- >> Les attestations d'immatriculation délivrées par cette plateforme ont valeur probante à l'égard des tiers. Elles sont régulièrement exigées, notamment par les établissements bancaires et financiers.e !

## 📄 FORMALITÉ DE COMPLÉTION DU RNE

- >> Ajout des données manquantes du représentant légal
- >> Opération déclarative, aucune pièce justificative n'est requise
- >> Validation automatique sous 24 à 48h

## ⚙️ FORMALITÉ DE CORRECTION DU RNE

- >> Correction des données erronées : ancien dirigeant toujours mentionné, ancien siège social, date de clôture ou d'immatriculation incorrecte...
- >> Transmission des pièces justificatives requises (KBIS, statuts, PV, SIREN...)
- >> Suivi du dossier auprès de l'INPI avec un délai de traitement de 15 jours à 2 mois

## € TARIF

100 € HT

## CONTACT

**Caroline DALIBARD**

Directrice  
Service Juridique

[cdalibard@mcreuzot.com](mailto:cdalibard@mcreuzot.com)  
02 38 66 30 26

>> Demandez-nous  
un devis! 🖱️



### SÉRÉNITÉ



Gestion intégrale  
pour un gain de temps  
maximal

### CONFORMITÉ



Données à jour,  
cohérentes et  
opposables

### SÉCURITÉ



Réduction des  
risques de blocage  
administratif